

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration
du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN)
tenue le 29 août 2023, à 19 h en son centre administratif (70, rue
des Oblats Est), sous la présidence de Mme Geneviève Wagner**

Sont présents : M. Yves Bédard, directeur général
M. Carl Bergeron
M. Pierre-Luc Brunet, directeur des Services éducatifs
M^{me} Mélissa Carbonneau, vice-présidente
M^{me} Cynthia De Champlain
M^{me} Marie-Josée Gagné
M. Serge Gaudet
M^{me} Marie-Ève Germain-Poiré
M. Martin Grenier
M. Tommy Guillemette
M^{me} Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale adjointe¹
M^{me} Josée Larivière
M^{me} Roxanne Martin
M. Stéphane Morrissette, secrétaire général
M. Bobby Pagé
M^{me} Élodie Roy
M^{me} Geneviève Wagner, présidente

Est absent : M. Pier-Marc Corriveau

Invité : M. René Forgues, protecteur de l'élève

Visiteur : il n'y a aucun visiteur

1. Assermentation des nouveaux membres (et des nouveaux mandats)

M. Yves Bédard procède à l'assermentation de la nouvelle membre ainsi qu'à celle des membres qui renouvellent leur mandat.

2. Signature de documents officiels :

M. Yves Bédard fait signer deux documents officiels à l'ensemble des membres :

- la déclaration d'engagement au *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*;
- la déclaration d'intérêts.

3. Élections

3.1. Présidence

M. Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste à la présidence.

Mme Geneviève Wagner est proposée par Mme Mélissa Carbonneau.

Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.

Mme Wagner est nommée à la présidence.

¹ Il est à noter que Mme Karsenti assistera aux séances du conseil d'administration à titre de directrice générale adjointe qui succédera à M. Bédard à l'hiver 2024, et ce, avec l'accord de l'ensemble des membres.

3.2. Vice-présidence

M. Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste à la vice-présidence.

Mme Mélissa Carbonneau manifeste son intérêt.

Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.

Mme Mélissa Carbonneau est nommée à la vice-présidence.

CA-118-23-24 CONSIDÉRANT l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que lors de sa première séance, le conseil d'administration du centre de services scolaire nomme, parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève, un président et un vice-président lorsque ces postes sont vacants;
CONSIDÉRANT que la séance du conseil d'administration du CSSRN du 29 août 2023 est la première de l'année 2023-2024;
CONSIDÉRANT que les membres du conseil se sont prononcés;
SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,
QUE Mme Geneviève Wagner soit nommée à la présidence;
ET QUE Mme Mélissa Carbonneau soit nommée à la vice-présidence;
Et ce, pour la durée de leur mandat respectif.

4. Ouverture de la séance, vérification du quorum

La présidence souhaite la bienvenue à tous. Puis, les membres du conseil présents formant quorum, elle déclare la séance ouverte.

5. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflit d'intérêts

CA-119-23-24 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,
QUE l'ordre du jour présenté soit accepté.

6. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2023

CA-120-23-24 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 20 juin 2023 soit accepté et de dispenser le secrétaire général d'en faire la lecture.

7. Demandes verbales de l'assistance (question du public)

Aucune question n'est adressée au conseil.

8. Rapport des comités de travail

8.1. Comité de vérification

Il n'y a pas encore eu de rencontre de ce comité en 2023-2024.

8.2. Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a pas encore eu de rencontre de ce comité en 2023-2024.

8.3. Comité des ressources humaines

Il n'y a pas encore eu de rencontre de ce comité en 2023-2024.

9. Décisions (point nécessitant une résolution)

9.1. Nominations aux comités obligatoires

Conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le CSSRN doit instituer trois comités obligatoires auxquels les membres du conseil doivent participer. La répartition des membres des comités (parents, communauté, personnel) a été proposée par la direction générale et approuvée par les membres du conseil.

CA-121-23-24

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu, QUE la composition des comités en lien avec l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit :

9.1.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Seront membres du comité de gouvernance et d'éthique un membre parent (Pa), un membre de la communauté (C) et trois membres du personnel (Pe), soit :

- Madame Roxanne Martin (Pa);
- Madame Marie-Ève Germain-Poiré (C);
- Madame Marie-Josée Gagné (Pe);
- Monsieur Pier-Marc Corriveau (Pe);
- Monsieur Martin Grenier (Pe);

9.1.2. Comité de vérification

Seront membres du comité de vérification deux membres parents (Pa), un membre de la communauté (C) et deux membres du personnel (Pe), soit :

- Monsieur Carl Bergeron (Pa);
- Monsieur Bobby Pagé (Pa);
- Madame Cynthia De Champlain (C);
- Monsieur Serge Gaudet (Pe);
- Madame Élodie Roy (Pe) :

9.1.3. Comité des ressources humaines

Seront membre du comité des ressources humaines deux membres parents (Pa) et trois membres de la communauté (C), soit :

- Madame Geneviève Wagner (Pa);
- Madame Mélissa Carbonneau (Pa);
- Monsieur Tommy Guillemette (C);
- Madame Josée Larivière (C);
- poste vacant (C).

Il est à noter que les porte-paroles de chacun des comités seront nommés lors de la première rencontre de leur comité respectif.

10. Orientation, consultation, reddition de comptes et information

10.1. Visite du protecteur de l'élève

M. René Forgues, protecteur de l'élève, présente son rapport 2022-2023.

10.2. Information concernant le budget 2023-2024

M. Yves Bédard mentionne que le budget sera déposé lors d'une séance extraordinaire du conseil d'administration le mardi 26 septembre à 19 h.

À la demande des membres, la séance sera tenue à distance sur la plateforme *Teams*. Le directeur général et le secrétaire générale seront sur place à la salle A300 du centre administratif.

Il est à noter que le *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* sera présenté à la population (article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*) à 18 h 30 au A300 du centre administratif avant la séance extraordinaire.

10.3. Organisation scolaire 2023-2024

M. Pierre-Luc Brunet présente l'organisation scolaire 2023-2024.

10.4. Information concernant la rentrée 2023-2024

M. Yves Bédard présente certaines informations concernant la rentrée 2023-2024.

11. Informations

11.1. Rapport de la Présidence

Il n'y a rien à ce point de l'ordre du jour.

11.2. Rapport de la Direction générale et de la Direction générale adjointe

M. Yves Bédard et Mme Anne-Frédérique Karsenti présentent quelques dossiers sur lesquels ils ont travaillé récemment.

11.3. Rapport du Secrétariat général

M. Stéphane Morrissette présente quelques dossiers sur lesquels il a travaillé récemment.

12. Affaires diverses

Il n'y a rien à ce point de l'ordre du jour.

13. Bilan de la rencontre (huis-clos statutaire)

Mme Geneviève Wagner annonce la tenue du bilan de la rencontre sous la forme d'un huis clos statutaire.

Les gestionnaires se retirent (20 h 15).

CA-122-23-24 SUR PROPOSITION D'ÊTRE FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit ouvert.

CA-123-23-24 SUR PROPOSITION D'ÊTRE FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit levé (20 h 16).

14. Date et lieu des prochaines séances

Les prochaines séances du conseil d'administration se tiendront à 19 h à la salle A300 du centre administratif du CSS :

- séance extraordinaire (adoption du budget) : le mardi 26 septembre 2023 (sur la plateforme *Teams*);
- séance ordinaire : le mardi 12 décembre 2023.

15. Levée de la séance

CA-124-23-24 SUR PROPOSITION D'ÊTRE FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu

QUE cette séance soit levée.

Et la séance est levée à 20 h 17.

Mme Geneviève Wagner
Présidente

Stéphane Morrissette
Secrétaire général